

SALLE DES MARCHES MEGALIS BRETAGNE FAIRE UN DUME ACHETEUR

Le Document Unique de Marché Européen ou DUME est un document électronique visant à devenir à terme le mode de candidature unique aux marchés publics, en remplacement des DC1, DC2 et du dispositif Marchés Publics Simplifiés (MPS).

La seule obligation pesant actuellement sur les acheteurs publics est d'accepter les DUME déposés par les entreprises, si elles font le choix de ce mode de candidature. Il n'est pas possible de refuser un DUME ou de demander à l'entreprise de refaire sa candidature sous une autre forme.

La fonctionnalité décrite dans le présent guide permet à un acheteur public de pré-remplir un DUME avec les critères de sélection spécifique à un marché.

Cela n'est pas obligatoire, mais permet à l'acheteur de guider les entreprises sur les attendus côté candidature, et de récupérer ainsi ces informations à l'ouverture des plis.

L'entreprise de son côté dispose de plusieurs choix pour sa candidature :

- Répondre au DUME de l'acheteur
- Réutiliser un DUME antérieur générique
- Répondre sans DUME (DC1, DC2 ou MPS tant qu'ils restent utilisables)

IMPORTANT

Veillez à ce que les critères de sélection de votre DUME correspondent bien à votre règlement de consultation.

Ce guide ne traite pas de la mise en ligne d'un marché, pour cela consultez nos tutoriels (lien en fin de guide).

Paramétrer le recours possible au DUME sur ses procédures

1. Cliquez sur « Paramétrage », puis « Paramétrage des procédures ».

Paramétrage

Entité publique

- ▶ Catégories de MAPA
- ▶ Paramétrage des procédures
- ▶ Règles de validation
- ▶ Comptes JAL

2. Sélectionnez ensuite le type de procédure que vous souhaitez paramétrer, puis cliquez sur « Ok ».

Choix du type de procédure à administrer

Type de procédure :

- Appel d'offres ouvert
- Appel d'offres ouvert
- Appel d'offres restreint - Candidature
- Appel d'offres restreint - Offre
- Procédure adaptée < 90 k EUR HT
- Procédure adaptée >= 90 k EUR HT

OK

3. Vous accédez à l'écran des réglages.

A la ligne du DUME, cochez « Affiché ». Ceci rendra la case DUME disponible lorsque vous sélectionnerez le type de procédure lors de la mise en ligne de votre marché (Point 1 de la page suivante).

Type de procédure : Procédure adaptée >= 90 k EUR HT

Valeurs du formulaire par défaut pour l'Agent Affichage / Modification

Identification de la consultation

Allotissement : Consultation non allotie Consultation à plusieurs lots juridiques

MPS Marché public simplifié ?

DUME Document Unique de Marché Européen (DUME) ?

<input checked="" type="checkbox"/> Affiché	<input type="checkbox"/> Figé
<input checked="" type="checkbox"/> Affiché	<input type="checkbox"/> Figé
<input checked="" type="checkbox"/> Affiché	<input type="checkbox"/> Figé
<input checked="" type="checkbox"/> Affiché	<input type="checkbox"/> Figé

Si vous souhaitez que la case DUME apparaisse cochée par défaut, cochez également cette autre case. Attention ce réglage sera valable pour toutes les consultations pour lesquelles vous choisirez ce type de procédure.

Cochez ensuite le type de procédure DUME correspondant :

Type de procédure DUME :

- Procédure adaptée
- Appel d'offre ouvert
- Appel d'offre restreint
- Procédure concurrentielle avec négociation
- Procédure négociée avec mise en concurrence préalable
- Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable
- Dialogue compétitif
- Concours
- Autres

4. Cliquez sur « Valider le formulaire » en bas à droite de l'écran pour enregistrer vos réglages.


Valider le formulaire ▶

Procédez comme vu ci-dessus pour les autres types de procédure que vous souhaitez paramétrer avec le DUME.

Compléter son DUME acheteur

1. Lors de la mise en ligne de votre marché, à l'onglet « Identification », sélectionnez le type de procédure puis cochez la case DUME. Cela a pour effet de rendre accessible l'onglet « DUME Acheteur ».

Consultations > Créer une consultation



Identification LOTS DUME Acheteur Calendrier Pièces Modalités Accès

Identification de la consultation Le symbole * indique les champs obligatoires

Type d'annonce* : Annonce de consultation

Type de contrat* : Marché

Catégorie principale* : Travaux

Type de procédure* : Procédure adaptée < 90 k EUR HT

Référence* :

Intitulé de la consultation* :

MPS DUME

Attention, après avoir enregistré votre consultation, il n'est plus possible de cocher/décocher la case DUME.

2. Finissez de compléter l'onglet « Identification », enregistrez-le. Complétez ensuite l'onglet « Lots » si votre marché est alloti, puis passez à l'onglet « DUME Acheteur ».

Identification LOTS **DUME Acheteur** Calendrier Pièces Modalités Accès

Je souhaite renseigner dans le DUME les critères de sélection des candidatures attendus pour cette procédure (recommandé) Oui

DUME Acheteur Options avancées

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Identité de l'acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte e-mégalis Bretagne (35510 - CESSON SEVIGNE)

Pays : FR

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Référence : 1Test

Type de procédure : Procédure adaptée

Intitulé de la consultation : Test

Objet de la consultation : Test

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

3. La partie « Informations sur la procédure » est pré-complétée et non modifiable.
Si vous devez modifier des informations concernant le marché, retournez sur l'onglet « Identification » et/ou « Lot ».

DUME Acheteur Options avancées ▾

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Identité de l'acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte e-mégalis Bretagne (35510 - CESSON SEVIGNE)

Pays : FR

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Référence : 1Test

Type de procédure : Procédure adaptée

Intitulé de la consultation : Test

Objet de la consultation : Test

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

4. Cliquez sur la partie « Motifs d'exclusion », également pré-complétée avec les motifs d'exclusion applicables en France. Ils ne sont pas modifiables.
Les boutons « + » vous permettent de consulter le détail de ces motifs.

DUME Acheteur Options avancées ▾

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous des motifs d'exclusion qui sont tous obligatoires dans le droit français, et seront donc intégrés dans votre DUME.

+ A. Motifs liés à des condamnations pénales

+ B. Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale

+ C. Motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle

+ D. Motifs d'exclusion purement nationaux

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

5. Cliquez sur la partie « Critères de sélection ». Deux choix sont possibles. Si vous conservez « Oui » à la question « *Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ?* », l'entreprise n'aura qu'une seule case à cocher de son côté pour indiquer satisfaire à l'ensemble de vos critères de sélection indiqués dans votre règlement de consultation.

DUME Acheteur Options avancées ▾

[Informations sur la procédure](#) [Motifs d'exclusion](#) **[Critères de sélection de la candidature](#)**

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

— α : Indication globale pour tous les critères sélection

En ce qui concerne les critères de sélection, le pouvoir adjudicateur requiert de l'opérateur économique qu'il déclare que :

Je déclare satisfaire à l'ensemble des critères de sélection souhaités par l'acheteur i

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

Si vous choisissez « Non » à cette question, vous serez invité à sélectionner les critères applicables à votre marché en cochant/décochant les cases correspondantes. L'entreprise devra répondre alors à chaque critère coché individuellement.

[Informations sur la procédure](#) [Motifs d'exclusion](#) **[Critères de sélection de la candidature](#)**

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

— A. Aptitude

L'article 58, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Inscription sur un registre professionnel pertinent i

Inscription sur un registre du commerce i

Pour les marchés de services: nécessité de détenir une autorisation spécifique i

Pour les marchés de services: nécessité de disposer du statut de membre d'une organisation spécifique i

— B. Capacité économique et financière

L'article 58, paragraphe 3, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Chiffre d'affaires annuel général i

Chiffre d'affaires annuel moyen i




- Une fois complétés vos critères de sélection, validez votre DUME en cochant la case « je valide les critères de sélection... », puis cliquez « Enregistrer et rester sur cette page » pour enregistrer votre DUME avec votre consultation.

+ C. Capacité technique et professionnelle

+ D. Dispositifs d'assurance de la qualité et normes de gestion environnementale

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

Identification Lots **DUME Acheteur** Calendrier Pièces Modalités Accès

- Votre DUME est paramétré. Vous pouvez le modifier avant la mise en ligne de votre marché en retournant sur cet onglet « DUME Acheteur ». Poursuivez la mise en ligne de votre consultation comme pour un marché classique.

Modifier son DUME en cours de consultation

Pour le cas où vous seriez amené en cours de consultation à modifier des critères de sélection dans votre règlement de consultation, il vous faudra penser à modifier également les critères indiqués dans votre DUME.




- Sur le tableau de bord de votre marché, cliquez sur le bouton « Modifier ».

MAPA0412 PA-SUP ...
Frédéric Le Rochais

Intitulé : MAPA0412
Objet : MAPA0412
Allotissement : Oui
Commentaire :

1 + 0
3 + 0
0 + 0

31/12/2018 17:30

- Sur l'écran suivant plusieurs choix sont proposés.

Modification de la consultation

Date et heure limite de remise des plis

Affichage prolongé

Pièces de la consultation

DUME associé(s)

Envoi de l'information de modification aux entreprises par courrier électronique

[Annuler](#) [Valider](#)

« Pièces de la consultation » vous permet de modifier les documents de votre marché qui sont en ligne. Consultez notre tutoriel dédié pour cette partie :

https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/mw_26095/mp18-modifier-son-dce-en-ligne

3. Cochez la case DUME pour le faire apparaître, puis cliquez sur la partie « Critères de sélection ».
Modifiez vos critères en cochant/décochant les cases correspondantes.

Pièces de la consultation

DUME associé(s)

Je souhaite renseigner dans le DUME les critères de sélection des candidatures attendus pour cette procédure (recommandé) Oui

DUME Acheteur Options avancées ▾

Informations sur la procédure **Motifs d'exclusion** **Critères de sélection de la candidature**

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

A. Aptitude

L'article 58, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	Inscription sur un registre professionnel pertinent i
Ce critère s'applique à : <input checked="" type="radio"/> les lots <input type="radio"/> certains lots uniquement	
<input type="checkbox"/>	Inscription sur un registre du commerce i
<input type="checkbox"/>	Pour les marchés de services: nécessité de détenir une autorisation spécifique i

4. Cliquez sur « Valider » en bas de page, vous serez dirigés vers la messagerie afin d'envoyer aux entreprises l'information concernant les modifications apportées à la consultation (cf tutoriel : https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/mw_26095/mp18-modifier-son-dce-en-ligne)

Envoi de l'information de modification aux entreprises par courrier électronique

➡ En cas de problème/question avec cette procédure

Contactez l'assistance

- Via notre formulaire en ligne :

https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/mw_14303/megalis-formulaire-de-demande-jsp?dcontexte=mw_14373#zoneContenu

-

- Par téléphone : **02 23 48 04 54**

Pour rappel, des tutoriels sur l'utilisation des services sont disponibles sur cette page :

https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/mw_9535/des-tutoriels-video-pour-vous-accompagner-dans-l-utilisation-des-services#zoneContenu